



Sophie  
Del Socorro



Jean-Claude  
Le Gall



Vahia  
Avaeoru



Philippe  
Nahon



Jean-Luc  
Pouget



.SANTENY *avant tout*

*Notre village, une ambition partagée*

## Départ des médecins, quel gâchis !

**Hier** : Devant le désert médical annoncé dès 2015 avec le départ des Dr Garnier, **nous nous sommes avec J.C.Gendronneau, investis dans le développement d'une offre de santé adaptée à la demande santenoise.** C'est ainsi que nous avons accompagné techniquement et financièrement les Dr Langlois, Taraki et Sceutenaire dans leur installation, avenue du Rollet à Santeny

**Depuis leur implantation en novembre 2017, les besoins n'ont fait qu'augmenter** surtout après le départ de plusieurs médecins du plateau briard. Ils ont alors recruté un collaborateur, désormais associé, et créé dans le même temps une maison médicale à Marolles en Brie accueillant des praticiens et des paramédicaux.

**Aujourd'hui** : Voulant poursuivre leur développement sur notre territoire, ils se sont rapprochés de la municipalité pour connaître les possibilités qu'offrait le terrain situé derrière le centre commercial afin d'y **construire un grand pôle de santé.** Afin de lever les contraintes liées au PLU et avec l'appui du député Laurent Saint Martin, **ils ont rencontré la Sous-Préfète qui s'est montrée très attentive aux besoins de la population et prête à faciliter administrativement le dossier.**

Malgré cette main tendue, **le Maire s'est obstiné à ce que ce nouveau pôle médical voie le jour au sein de l'ancienne maison de la ferme des Lyons,** maison sur 3 niveaux et déjà acquise pour plus de 630.000 € et portée par le Syndicat d'Actions Foncières. Nos médecins ont volontiers visité le bâtiment qui s'est avéré être trop éloigné de leur projet et totalement inadapté à l'accueil de patients parfois âgés et, ou handicapés.

Fidèles à leur idée de rester sur Santeny, **ils ont cherché et trouvé un espace foncier situé route de Marolles, parfaitement adapté à leur programme de développement.**

Début décembre 2022, une nouvelle rencontre s'est alors déroulée avec le Maire et des Adjointes pour la présentation étayée du projet. Le Maire, fidèle à son obstination, a émis de nouvelles objections, privilégiant des intérêts particuliers face à l'intérêt collectif et public.

**Demain** : Devant le mutisme du Maire depuis 2 mois, l'équipe des médecins **a fait finalement le choix de poursuivre son extension à Marolles en Brie en y transférant toute son activité et de vendre le cabinet de Santeny. Ce sera effectif fin 2023.**

**Vous allez ainsi perdre** : Votre cabinet médical de proximité et dans un futur qui aurait été proche, deux dentistes, une équipe renforcée de médecins, un podologue, une éducatrice spécialisée pour les troubles de l'autisme, une antenne de laboratoire biologique, un pôle de soins non programmés (type urgence), un cabinet de radiologie, une micro-crèche ....

**“ A l'heure où tous les Maires de France développent des trésors d'ingéniosité pour attirer des médecins, vous serez Monsieur Bedu avec votre équipe municipale, le seul Maire de France à les avoir fait fuir. ”**

*Il est vrai que vous aviez déjà montré quelques réticences à l'implantation du cabinet médical alors que vous étiez Président de l'A.S.L.D.S.*